

Appropriation et apprentissage du Code de la Route

Public concerné :

Résidents du secteur de Terre Rouge et des quartiers de veille.

Inscrits à Pôle Emploi

Durée de la formation:

80h

Intervenante:

Valérie Prevot

Période:

Le démarrage de l'action (2 sessions par an) n'aura lieu qu'après constitution du groupe complet de formation (ni entrée ni sortie permanente). Un rendez-vous individuel sera nécessaire avant chaque entrée en formation.

Lieu:

Association RERTR

Nombre de participants:

12 personnes maximum

Horaires et fréquences :

Les lundis de 10h à 12h

Les jeudis de 15h à 17h

2 séances hebdomadaires

Pré requis :

Niveau A2 min en français

Conditions d'accès:

-Orientation par prescription Pôle Emploi ou structure IAE

-Repérage suite à une information de quartier

Objectifs:

Accompagnement des habitants des quartiers prioritaires vers plus de mobilité au travers d'une formation adaptée pouvant aller jusqu'à la présentation à l'examen du Code de la Route.

Contenu:

Le contenu et le choix des ressources sont déterminés individuellement avec la formatrice, en fonction des besoins, du niveau et des priorités de chaque apprenant.

Financement:

Politique de la ville (QPV)

Handicap et accessibilité :

Nous contacter

*Toutes nos actions de formation sont déclinables sur le territoire et peuvent être adaptées à différents publics.
Nous contacter.*

Contact

Valérie Prevot

05.65.53.60.32

06.67.57.14.57

rertformation46@gmail.com

CAHORS